**Trophée des vins du Jura 2021**



***Préambule***

*L’un des objectifs de ce concours est de faire mieux connaitre les vins du Jura, et le métier de sommelier, ses différentes facettes et les qualités requises pour bien appréhender cette profession.*

**Article 1**

Un concours de sommellerie junior (ouvert à tous les élèves des établissements scolaires et centres d’apprentissage âgés de 30 ans au plus) et senior (à tous les professionnels de la sommellerie), est organisé sous la présidence de l’association des sommeliers Jura-Franche-Comté.

**Ce concours se déroulera au lycée Hyacinthe Friant de Poligny le lundi 12 Avril 2021.**

**La condition du Huit-clos (Sans Public) sera imposée pour causes des restrictions sanitaires Covid-19.**

**Article 2**

Pour participer envoyez votre dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

* Fiche d’inscription signée
* Photocopie de la carte d’identité
* Certificat de travail (pour la catégorie senior)
* Attestation de formation (pour la catégorie junior)
* CV

A l’adresse Association des Sommeliers Jura Franche-Comté

Hotel Restaurant Les Caudalies

20 Avenue Pasteur

39600 Arbois

Ou par courriel : asso.sommeliersjfc@gmail.com

Renseignements (déroulé du concours…) : asso.sommeliersjfc@gmail.com

**Dernier délai d'inscription : Vendredi 9 Avril 2021**

**Trophée des vins du Jura 2021**

****

**Article 3**

 *Déroulement des épreuves*

* **En matinée épreuves écrites**

Dans cet exercice, des questions d'œnologie, d'œnotourisme et connaissances générales de notre région pourront être incluses.

* **Epreuve d’analyse sensorielle**

Ces deux épreuves permettront de sélectionner les finalistes dans chacune des catégories.

Les épreuves finales se dérouleront en fin de matinée pour les juniors, et l’après-midi pour les seniors. Ces épreuves, constituées de 3 ateliers pour les juniors et 4 ateliers pour les seniors.

**Article 4**

La proclamation des résultats a lieu le jour même après les épreuves finales.

Un diplôme sera remis à chaque lauréat.

**Article 5**

Le jury est composé de sommeliers et de membres de la commission. Il est dirigé par un président de jury, la commission est souveraine. Les décisions ne peuvent être contestées et de ce fait, aucune réclamation ne peut être prise en considération.

Le jury se réserve le droit de modifier la composition des épreuves.

Tous candidats s’engageant à participer à ce concours acceptent, sans aucune réserve, le règlement.

Signature du candidat :